



Le futur du travail inclusif



Amandine
Consultante handicap
Toulouse



Sophorn
Masseur
Nantes



Gwenaëlle
Graphiste
Lille



Hamza
Développeur web
Paris



Caroline
Box cadeaux
Paris

Rapport d'activité

année 2024



Mot d'introduction du Directeur Général

Chères partenaires, chers partenaires,

L'année 2024 marque pour Linklusion l'aboutissement d'un cycle de trois ans au cours duquel notre structure a profondément changé d'échelle. Chaque pilier de notre action s'est renforcé, structuré, et nous avons atteint un niveau de stabilité que nous n'aurions pas imaginé possible il y a six ans, lors de la relance de Linklusion.

Cette stabilité s'est accompagnée d'une reconnaissance croissante de la part de notre écosystème, avec des sollicitations toujours plus nombreuses. Pour autant, nous demeurons vigilants. D'une part, parce que nos modèles économiques restent en partie expérimentaux. D'autre part, parce que les soutiens publics dont nous bénéficions impliquent rigueur, prudence et humilité.

En 2024, notre dynamique de développement s'est poursuivie avec plusieurs faits marquants : une accélération notable de notre activité de recherche et la consolidation de notre activité d'accompagnement avec l'expérimentation E.I.T.I., véritable socle de notre action, permise notamment par l'appui de Fonds Sociaux Européens (FSE). Nos autres activités ont également progressé, avec en perspective le développement de nos activités marchandes, qui devrait s'intensifier en 2025. A cet égard, 2024 nous a fait franchir un cap sur l'activité de formation, avec l'obtention de la certification *Qualiopi*, ainsi qu'avec le lancement de formations aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) pour nos salariés et notre écosystème. Les enjeux de santé mentale nous intéressent depuis 2021, et nous avons franchi une étape en 2024 en devenant formateurs PSSM.

Ce rapport d'activité dresse un état des lieux de nos actions, de leurs résultats et de leurs impacts – qu'ils soient quantitatifs ou qualitatifs, objectifs ou subjectifs. Il se veut également un témoignage de reconnaissance envers notre communauté de Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH), nos équipes et l'ensemble de nos partenaires, dont l'engagement est plus qu'essentiel: il est notre raison d'être.

Ce document s'adresse à l'ensemble de notre écosystème. Il répond bien sûr aux exigences légitimes de nos financeurs, mais nous espérons qu'il sera également une ressource utile et inspirante pour nos équipes, nos clients, nos partenaires, et surtout, pour la communauté de TIH que nous avons à cœur de faire grandir.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Olivier Arnaud-Blanchard

Directeur Général, co-gérant et co-fondateur

Table des matières

Partie 1 – Qui sommes-nous ?	4
A. Comment est née Linklusion ?	4
Qui sont les TIH ?	5
B. Présentation du comité ESS	7
C. Notre équipe	9
D. Notre implantation géographique au 31 décembre 2024	11
E. Nos 6 activités	12
Partie 2 – Nos activités	13
A. L'activité de mise en relation TIH et entreprises	13
B. Le Centre de formation	16
C. L'activité d'informations et conseils	19
D. L'activité d'accompagnement	21
E. L'activité de R&D sociale	24
F. L'activité de compensation du handicap	26
Partie 3 - L'impact de Linklusion	28
Partie 4 - Nos partenaires	33
Partie 5 – Conclusion	34



Partie 1 – Qui sommes-nous ?

A. Comment est née Linklusion ?

En France, environ 500 000 personnes en situation de handicap sont demandeurs d'emploi, soit le double de la moyenne nationale. Parallèlement, on dénombre 80 000 Travailleurs Indépendants Handicapés (T.I.H.) selon l'AGEFIPH.

Source : [Handicap.fr](https://handicap.fr), septembre 2024

Le handicap peut également survenir dans la vie des chefs d'entreprise. Alors que plusieurs milliers de chefs d'entreprise sont déclarés en invalidité permanente ou définitive chaque année, il est probable que plusieurs milliers de dépôts de bilan soient causés par la survenance d'un handicap dans la vie du chef d'entreprise (aucune donnée précise n'étant disponible à ce stade).

En 2015, grâce au plaidoyer de h'up entrepreneurs, la loi « MACRON » intègre les T.I.H. dans le dispositif d'incitation financière de la sous-traitance handicap.

C'est pour donner vie à ces nouvelles opportunités que Linklusion a été créée sous le nom de T.I.H-Business en 2016.

L'entreprise (avec des statuts relevant de l'Économie Sociale et Solidaire – E.S.S, conformément aux lois E.S.S. de 2014) devient ainsi la première plateforme de mise en relation entre les T.I.H. et les entreprises pour la réalisation de prestations.

En 2020, sur demande de ses clients, la plateforme élargit son offre et intègre les Entreprises Adaptées (E.A.) et les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). En parallèle, elle développe des programmes d'information, de formation et d'accompagnement pour les T.I.H. C'est alors que T.I.H-Business devient Linklusion !

Aujourd'hui, Linklusion a pour mission de développer des services pour les T.I.H. et leur écosystème, avec six activités :

- 1 **Une activité de mise en relation TIH et entreprises** : Une plateforme qui facilite la mise en relation entre les TIH et les entreprises pour la réalisation de missions
- 2 **Une activité d'accompagnement** : 2 programmes d'accompagnement, *TIH-Booster* à destination des TIH et *O2R* à destination des personnes très éloignées de l'emploi ayant des problématiques de santé
- 3 **Un centre de formation** certifié *Qualiopi* qui propose des formations sur le handicap, la santé mentale, le travail indépendant et les achats inclusifs.
- 4 **Une activité d'informations et conseil** à la croisée des problématiques du handicap et de l'entrepreneuriat, qui propose des contenus accessibles à tous, pour les TIH, TH et l'écosystème
- 5 **Un centre de compensation du handicap** qui facilite l'accès aux droits à la compensation
- 6 **Une activité de Recherche & Développement sociale** qui vise à accroître les connaissances sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap, notamment les TIH

Qui sont les TIH ?

Pour bénéficier du statut de T.I.H, reconnu par la loi depuis 2015, il faut :

- Exercer son activité professionnelle sous le statut d'indépendant (micro-entreprise, entreprise individuelle, SASU, etc.) ;
- Avoir une reconnaissance du handicap (par exemple, la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé – R.Q.T.H).

1. Pourquoi ont-ils fait le choix du travail indépendant ?

Source de ce paragraphe : [étude réalisée par Malt et Linklusion en 2022](#)

Le statut d'indépendant représente **une alternative professionnelle au salariat pour des travailleurs en situation de handicap**. En effet, leurs besoins spécifiques ou les modalités de travail ne leur permettent pas toujours d'exercer une activité en entreprise à temps complet ou sur des horaires fixes.

Le statut d'indépendant peut aussi être une **source de revenus complémentaires à une activité salariée**. Grâce aux facilités de contractualisation des missions et à leur caractère limité dans le temps, certains TIH que nous avons interrogés dans le cadre de ce rapport affirment qu'ils cumulent une activité de salarié et de travailleur indépendant afin d'accéder à un complément de revenus.

Par ailleurs, être indépendant pour un travailleur en situation de handicap est synonyme de **flexibilité quant à l'organisation de son temps de travail, au choix de ses missions mais aussi de ses clients**. C'est également une **source de flexibilité dans l'aménagement de son espace de travail** ou concernant le lieu d'exécution de la mission.

Enfin, le travail indépendant peut aussi répondre à une véritable aspiration professionnelle, qu'il s'agisse de porter un projet entrepreneurial ou d'exercer une activité qui, par tradition ou par nature, se prête particulièrement bien au statut d'indépendant.

2. Quelles sont les situations de handicap des T.I.H ?

Presque tous les types de handicaps sont représentés chez les T.I.H, comme par exemple les :

- Troubles physiques / moteurs (paraplégie, infirmité moteur cérébrale, etc.) ;
- Troubles sensoriels (déficience visuelle, surdité, etc.) ;
- Troubles cognitifs ;
- Troubles psychiques (schizophrénie, troubles bipolaires, addictions, etc.) ;
- Maladies invalidantes (sclérose en plaques, cancer, etc.).

Seul le champ de la déficience mentale n'est pas ou peu représenté dans la communauté des T.I.H, notamment parce que le travail indépendant nécessite un fort niveau d'autonomie.

3. Quelles sont les caractéristiques des T.I.H. référencés sur Linklusion ?

Source de ce paragraphe : [étude réalisée par Malt et Linklusion](#) en 2022. Les données présentées proviennent des TIH référencés sur les deux plateformes.

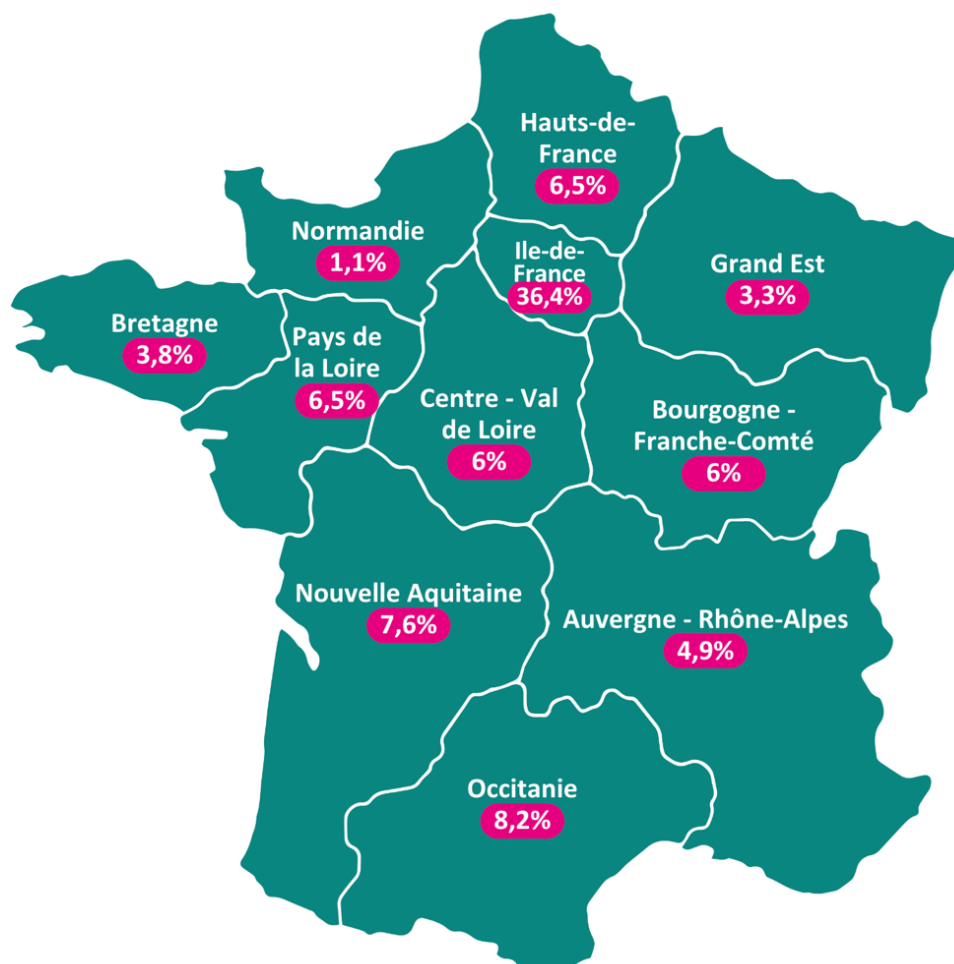
En France, les T.I.H. sont répartis de manière homogène avec 54% d'hommes et 46% de femmes. Dans le reste de la population française, les femmes représentent environ 38% des travailleurs indépendants.

Source : URSSAF, [Communiqué de presse](#), 2022

Ils sont pour la plupart âgés de plus de 47 ans et diplômés de l'enseignement supérieur. En effet, 84% des T.I.H. ont un niveau de qualification supérieur ou égal au baccalauréat, soit un taux deux fois plus élevé que le reste de la population française en emploi. "Seulement" 73% des chefs d'entreprise ont un niveau de qualification supérieur ou égal au baccalauréat en France.

Source : INSEE, Enquête SINE ["Créateurs d'entreprises selon le diplôme - données annuelles 2018"](#), septembre 2020,

Les T.I.H. sont présents dans toute la France, avec une surpondération dans la région Île-de-France. 36,4% de T.I.H. sont présents en I.D.F. (contre 18% de la population totale française).



Carte de l'étude réalisée dans le cadre de l'étude menée par Malt et Linklusion en 2022

36% des T.I.H. préfèrent réaliser leurs missions en mixant télétravail et présentiel, contre 37% des T.I.H. qui réalisent leurs missions intégralement en télétravail.

Les T.I.H. œuvrent principalement dans le domaine des prestations intellectuelles aux entreprises et plus précisément dans les **secteurs d'activités suivants** :

- Conseils et fonctions supports – **20%**
- IT & Data – **17%**
- Expertises handicap – **14%**
- Métiers de l'image – **13%**
- Marketing & communication – **12%**
- Services particuliers aux entreprises – **9%**
- Autres secteurs – **15%**

Pour en savoir plus sur les T.I.H, vous pouvez consulter :

- [L'étude ENATIH](#) (2020), une étude menée par la Fondation Malakoff Humanis Handicap, le cabinet d'études Emicité et l'association h'up entrepreneurs
- [L'étude Malt x Linklusion](#) (2022).
- [L'article sur le statut de Travailleur Indépendant Handicapé](#) (2024) publié par Linklusion.

B. Présentation du comité ESS

L'ensemble des dispositions du statut d'ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) figure dans les statuts de Linklusion. En conséquence, elle est dans l'obligation, entre autres, de réunir un comité E.S.S. (Economie Sociale et Solidaire) au moins une fois par an. Il s'agit d'un comité consultatif chargé de se prononcer sur les décisions stratégiques, ainsi que sur des sujets tels que la gouvernance, les écarts de rémunération ou la politique R.S.E. de Linklusion.

Ce comité est constitué de salariés, de dirigeants, d'associés ainsi que de personnalités qualifiées.

Les personnalités de la société civile sont :



VIRGINIE DELALANDE
Conférencière, formatrice
et auteure.



THIERRY SIBIEUDE
Professeur émérite à
l'ESSEC, Fondateur de la
Chaire Innovation Sociale.



OLIVIER VALLIN
Chief Sales Officer
Malt, plateforme de
freelancing
européenne



BENJAMIN LOUIS
Fondateur de Cœur
Handisport, ambassadeur
digital

(Les profils détaillés des membres du comité E.S.S. sont présentés sur le [site internet de Linklusion](#). Pour plus de précisions, consulter leurs profils LinkedIn.)



C. Notre équipe

Au 31 décembre 2024, l'équipe de Linklusion est composée de **40 personnes**.

5 associés et 6 directeurs/directrices

Les associés & co-gérants (par ordre alphabétique)

Olivier Arnaud-Blanchard, associé (par OABCI SAS), co-gérant et Directeur Général de Linklusion

Pauline Arnaud-Blanchard, co-fondatrice et associée (en nom propre)

Jean-Marc Parize, associé (par LeadLeader EURL), co-gérant de Linklusion et en charge du marketing

Didier Roche, co-fondateur et associé (par HCI SARL et Ethik Connection SAS), co-gérant de Linklusion et en charge de la stratégie et du plaidoyer

L'équipe de direction (par ordre alphabétique)

Marie Briand, directrice des EITI

Elodie Prosperi, directrice du développement et de la recherche

Sarah Quineau, directrice commerciale et marketing

Eva Schotte, directrice adjointe EITI Nord & IDF, responsable accès aux droits liés au handicap

Camille Tharreau, directrice adjointe EITI Sud & Grand Ouest, co-responsable TB34

Vinh Trinh, directeur administratif et financier

8 équipes composées de 32 salariés

L'équipe administrative et financière

Sous la direction de Vinh Trinh

Soukaina El Marchoum, responsable RH, administratif et financier

Le centre de formation

Sous la direction d'Olivier Arnaud-Blanchard

Marie Charlemagne, responsable du centre de formation

L'activité d'informations et conseils

Sous la direction d'Elodie Prosperi

Victor Canon, responsable de l'activité d'informations et conseils

L'équipe du centre de compensation

Sous la direction d'Elodie Prosperi

Ingrid Coppin, responsable des opérations

Séverine Grasland, cheffe de projet des opérations

L'équipe projets

Sous la direction d'Elodie Prosperi

Sophie Jolaine, responsable des projets FSE

Baptiste Trouinard, responsable des programmes et plaidoyers

La R&D sociale

Sous la direction d'Elodie Prosperi

Narcis Héraclide, Responsable de la R&D sociale

L'équipe des relations entreprises et du marketing

Sous la direction de Sarah Quineau

Chloé Richard, responsable communication, marketing et communauté

Jalil Boucif, responsable de l'impact et chargé de sourcing

Arnaud Leveneur, responsable commercial

L'équipe TIH-Booster

Sous la direction de Marie Briand

Eva Schotte, directrice adjointe EITI Nord & IDF, responsable accès aux droits liés au handicap

Camille Tharreau, directrice adjointe EITI Sud & Grand Ouest, co-responsable TB34

Margaux Aubin, responsable de l'accompagnement social

Charlotte Rabozzi, coach certifiée et praticienne du bilan de compétences

Emilie Combes, coach certifiée et praticienne du bilan de compétences

L'équipe TIH-Booster est divisée en EITI, présentes sur **16 départements différents** et composée de **20 chargé.es d'accompagnement** :

Sous la direction de Marie Briand

TIH-Booster 92

Maxime Rey, responsable TIH-B. 92

TIH-Booster 75

Mina Donny, responsable TIH-B.75

Amélie Cunha, chargée d'accompagnement
TIH-B.75

TIH-Booster 78

Sarah Khelifa, responsable TIH-B. 78

TIH-Booster 93

Tanguy Picot, responsable TIH-B. 93

TIH-Booster 95

Amel Haouari, responsable TIH-B. 95

TIH-Booster 77

Leslie Chataigneau, responsable TIH-B. 77

TIH-Booster 91

Léa Reginault, responsable TIH-B. 91

TIH-Booster 44

Mathilde Moy, co-responsable TIH-B. 44

Perrine Morlot, co-responsable TIH-B. 44

TIH-Booster 59

Clémence Ducatteau, co-responsable TIH-B. 59
et chargée de relations entreprises

Cécile Brunat, co-responsable TIH-B. 59

TIH-Booster 69

Déborah Anceaume, responsable TIH-B. 69

TIH-Booster 34

Laure Pham, co-responsable TIH-B. 34

TIH-Booster 31

Emma Zahn, responsable TIH-B. 31

TIH-Booster 35

Mathilde Saunier, responsable TIH-B. 35

TIH-Booster 33

Marie-Claire Olivier, responsable TIH-B. 33

TIH-Booster 38

Anna Schneyer, responsable TIH-B. 38

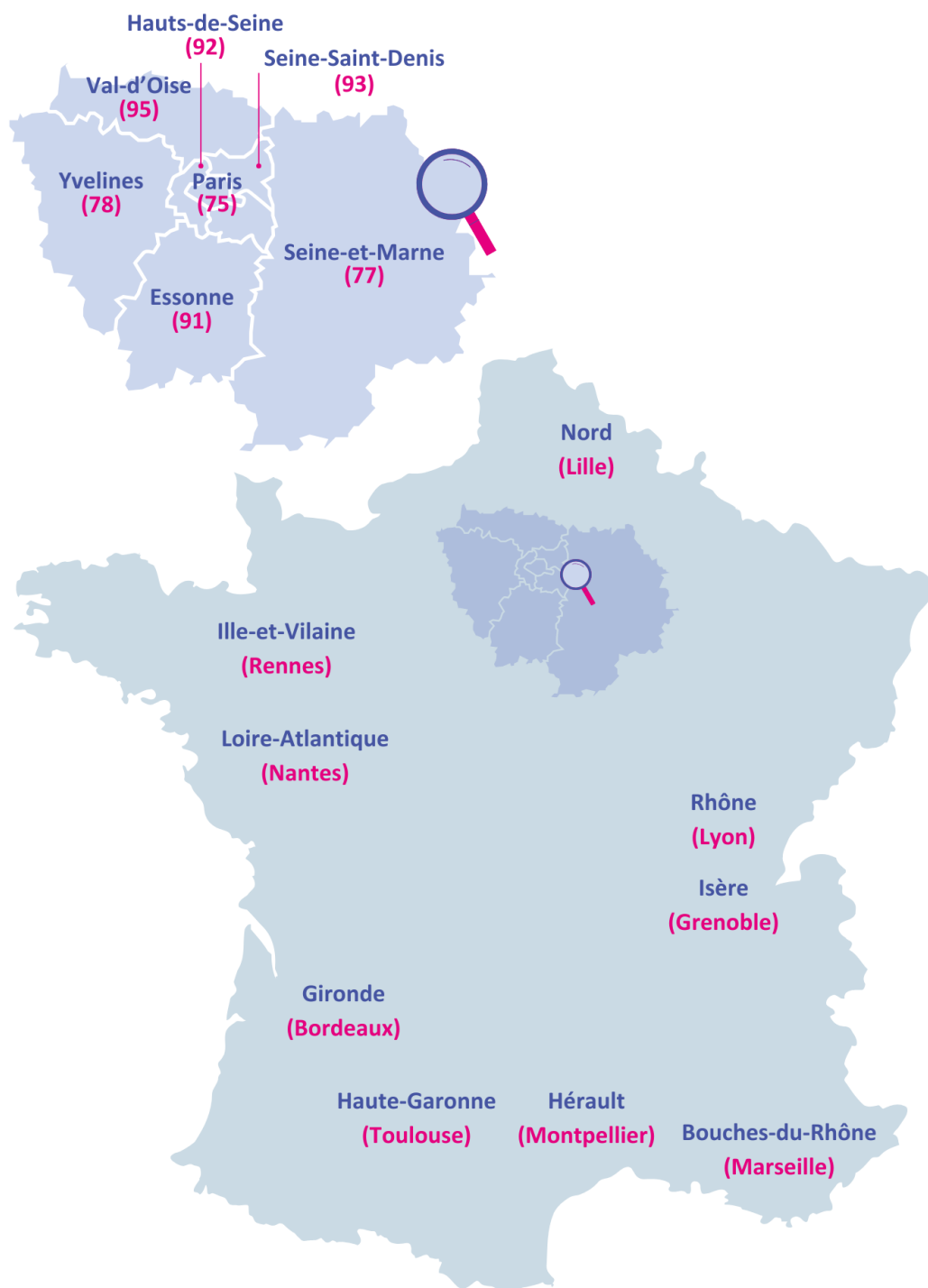
TIH-Booster 13

Estelle Corbrion, co-responsable TIH-B. 13

Elisée Silué, co-responsable TIH-B. 13

D. Notre implantation géographique au 31 décembre 2024

Chaque implantation géographique hors de Paris a débuté par l'implantation d'une de nos EITI TIH-Booster.



E. Nos 6 activités

1. L'activité de mise en relation TIH et entreprises

Une plateforme de mise en relation qui permet de faciliter l'accès à des prestataires inclusifs et qualifiés (TIH, TI QPV) pour les entreprises (grâce à un vivier unique).

Le service de mise en relation s'inscrit dans une démarche :

- globale RSE d'achats inclusifs
- de valorisation des achats inclusifs dans le calcul de la contribution handicap ou des heures d'insertion réalisées.

2. Le centre de formation

Un centre de formation, certifié Qualiopi qui propose des formations sur le handicap, la santé mentale, le travail indépendant et les achats inclusifs.

Les formations sont proposées aux TIH, aux entreprises, ainsi qu'à chacun des membres de l'écosystème qui souhaite se former à ces sujets.

3. Le centre d'information & conseil

Un centre de ressources gratuites et accessibles pour les TIH, TH et l'écosystème avec notamment le parcours TIH-Learning via la production de fiches pratiques, modules vidéos, webinaires. Et qui développe d'autres projets comme le serious game (hors TIH Learning).

4. L'activité d'accompagnement

Un programme d'accompagnement, TIH Booster (EITI), à destination des Travailleurs Indépendants Handicapés pour les aider dans le développement de leur activité, sécuriser

leur parcours entrepreneurial et accéder à leurs droits.

Un programme d'accompagnement, Un projet pour se rétablir (O2R) : un programme conçu pour remobiliser et accompagner des personnes sans projet professionnel précis, confrontées à des problématiques de santé physique ou mentale, en situation de handicap reconnue ou non. Il s'adresse également à des aidants familiaux sans emploi et sans projet. précis.

5. Le centre de compensation du handicap

Le centre de compensation de Linklusion a pour mission d'accompagner des TH sur plusieurs étapes du parcours de la mise en place de la compensation du handicap, à la définition du besoin jusqu'à l'exécution des prestations.

Ce centre de compensation du handicap à destination des TH vise à faciliter l'accès aux droits à la compensation : obtenir, mettre en place et identifier des aides humaines professionnelles, soutenir les TH dans le montage et la constitution des dossiers de compensation du handicap.

Une fois l'aide obtenue, le centre peut proposer une aide humaine adaptée à la situation, cadrer la mission et faire le suivi administratif.

6. L'activité de R&D sociale

Une activité de R&D sociale qui a pour objectif d'étendre nos connaissances sur les enjeux d'insertion, d'inclusion et de participation des populations minorisées, et plus spécifiquement des personnes en situation de handicap exerçant ou souhaitant exercer une activité d'indépendant.

Partie 2 – Nos activités

A. L'activité de mise en relation TIH et entreprises

1. Descriptif de l'activité de mise en relation

La première activité développée par Linklusion est une plateforme de mise en relation (www.linklusion.fr) entre des T.I.H, des E.A, des ESAT et des clients (entreprises, administrations, etc.).

Grâce à la souscription d'un abonnement, les entreprises et organismes publics partenaires de Linklusion bénéficient :

- De l'accompagnement des équipes de Linklusion pour le développement de leurs achats inclusifs ;
- De l'accès à une base de données de T.I.H, d'E.A. et d'ESAT qu'ils peuvent contacter afin de leur proposer des missions ;
- D'une recherche de prestataires sur mesure.

Cette activité de mise en relation a pour objectifs :

- De contribuer à augmenter le chiffre d'affaires des T.I.H. (ainsi que des E.A. et ESAT) ;
- D'aider les T.I.H. à développer leurs réseaux professionnels ;
- D'accompagner les entreprises dans la dynamisation de leur politique handicap et achats inclusifs ;
- De communiquer autour du statut de T.I.H, encore peu connu de la sphère économique.

Par ailleurs, depuis novembre 2020, Linklusion et le leader européen du freelancing Malt ont noué un partenariat exclusif afin de faciliter la contractualisation de missions avec les T.I.H.

En 2024, la plateforme linklusion.fr a plus de 30 clients abonnés, près de 1250 TIH sur plus de 2500 T.I.H, E.A. et ESAT référencés et a opéré plus de 650 mises en relation entre entreprises et prestataires inclusifs.

2. Bilan 2024 pour l'activité de mise en relation

L'activité de mise en relation s'est poursuivie en suivant un rythme de croissance comparable à celui de 2023. En effet, en 2024, plus de 650 mises en relation ont été opérées entre les T.I.H. et les entreprises.

De plus, la communauté des T.I.H. référencés sur la plateforme s'est considérablement agrandie, passant de 943 T.I.H. fin 2023 à 1250 fin 2024, ce qui permet trois avancées majeures :

- Un sourcing de profils de T.I.H. plus affiné
- La possibilité de proposer plus de profils aux partenaires, qu'il s'agisse d'entreprises, de structures publiques ou de structures de l'ESS

Sur le département de Paris, des actions de prospection, de conseil et de sensibilisation aux entreprises ont été permises grâce au soutien d'un Fonds Social Européen (FSE) de la Ville de Paris.



Notre partenariat avec Malt

La mise en place en 2020 du partenariat entre Linklusion et le leader européen du freelancing Malt a contribué à l'accélération du développement de l'activité de mise en relation de Linklusion. Cette accélération a été constatée tant sur le nombre d'entreprises clientes de Linklusion et Malt, que sur le nombre de TIH inscrits sur linklusion.fr.

En 2022, afin de fournir toujours plus d'information sur les TIH aux acteurs économiques, Malt et Linklusion ont produit une étude commune sur les T.I.H. inscrits sur la marketplace Malt et sur la plateforme linklusion.fr.

L'objectif principal de cette étude était d'apporter des éclairages sur la population des T.I.H : leurs métiers, leurs habitudes de travail, les raisons du choix de l'entrepreneuriat, etc. De surcroît, ce rapport a eu pour effet de faire connaître le statut des T.I.H. et la population des T.I.H, encore trop méconnus par les entreprises et par certains T.I.H. eux-mêmes.

En 2023, les T.I.H. recensés sur Malt (et identifiés grâce à Linklusion) ont atteint 1 million d'euros de chiffre d'affaires cumulé.

De plus, Malt et Linklusion ont profité de ce partenariat pour œuvrer conjointement à faire connaître le statut de T.I.H. auprès des organisations clientes de Malt qui opèrent les marchés publics et qui sont concernées par l'application des clauses sociales.

En 2024, Linklusion et Malt ont construit une nouvelle feuille de route, où il a été convenu de poursuivre les activités de sourcing de TIH, et de mettre l'accent sur l'accès des TIH à la commande publique, afin d'augmenter le nombre d'heures d'insertion réalisées dans le cadre des clauses sociales.

Linklusion a produit plusieurs livrables afin d'outiller les équipes Malt pour mieux intégrer les TIH aux missions du secteur public, comme un guide de bonnes pratiques et une cartographie d'acteurs inclusifs.

En 2024, nous pouvons souligner qu'une mission a été remportée par une TIH en sous-traitance dans le cadre d'un marché opéré par Malt pour un acteur public.

En ce qui concerne les activités de sourcing de TIH, 3 nouvelles entreprises ont démarré un partenariat avec Linklusion et Malt en 2024.

3. Perspectives 2025 pour l'activité de mise en relation

En 2025, Linklusion poursuit ses efforts pour améliorer ses pratiques et répondre au mieux aux enjeux de ses clients sur leurs achats inclusifs.

Dans un contexte économique complexe, avec la fin de la déductibilité de l'abonnement Linklusion (Source Fiche n°5 : [Dépenses effectuées par l'employeur pour l'emploi des personnes handicapées dans l'entreprise, dites « dépenses déductibles »](#), Agefiph, 2025), une refonte de l'offre commerciale a été effectuée avec le développement de nouveaux services pour adresser les différents enjeux de nos clients.

En complément de nos activités de mise en relation avec des TIH, Linklusion a obtenu la certification *Qualiopi* fin 2024 et a développé une nouvelle activité de formation à destination des entreprises.

Le programme de formation propose des modules sur les achats inclusifs en prestations intellectuelles, et des modules sur la santé mentale, dont la formation de premiers secours en santé mentale (PSSM).

Linklusion poursuit également la structuration de son centre de compensation du handicap, avec la construction d'une offre spécifique à destination des entreprises pour les accompagner dans la mise en place des aménagements de poste de travail par aide humaine (définition des besoins, demande de financement auprès de l'AGEFIPH, recherche de prestataires en aide humaine).

Dans une démarche d'amélioration continue, une refonte de la plateforme Linklusion.fr est également prévue en 2025. Elle a notamment pour objectifs de faciliter la recherche de profils en autonomie pour nos clients, d'optimiser l'ergonomie du site et d'enrichir l'expérience utilisateur pour les entreprises et les TIH. Cette refonte est permise grâce au soutien du Fonds Social Européen (FSE) de la Ville de Paris.

4. Les clauses sociales d'insertion

Temps forts de l'année 2024

Grâce au plaidoyer de Linklusion et h'up entrepreneurs mené en 2022, les T.I.H. sont désormais mentionnés dans la version 4 du Guide sur les aspects sociaux de la commande publique (GASC), datant de juillet 2022, ce qui permet aux acheteurs publics d'avoir connaissance du statut de T.I.H. et de les solliciter lors de l'exécution de marchés publics. Par ailleurs, dans ce guide, Linklusion est citée comme plateforme de référence des T.I.H.

Pour rappel, les clauses sociales d'insertion sont des dispositifs permettant à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures de travail dans le cadre d'un marché public.

En 2024, les efforts de Linklusion concernant les clauses sociales d'insertion ont principalement visé à ancrer le réflexe TIH au côté des EA/ESAT au sein de la sous-traitance handicap :

- Participation à des ateliers de réflexion animés par la DRIETS pour faciliter l'accès des structures de l'économie sociale et solidaire (SESS) à la commande publique au printemps 2024 ;
- Intervention à des webinaires à destination de l'écosystème des marchés publics tout au long de l'année :

Participation à un webinaire du GIP Maximilien sur les achats responsables dans la commande publique en avril 2024 et organisation d'un webinaire à destination de l'écosystème TIH sur les modalités de réponse aux marchés publics en décembre 2024

- Participation à des événements en physique pour faire rayonner le statut de TIH : la première édition de l'événement "Scale Up" du conseil départemental de la Seine Saint Denis en avril 2024, les "Rencontres métropolitaines de la clause sociale" de la Métropole Aix-Marseille-Provence en juillet 2024, l'édition 2024 du salon des maires et des collectivités locales à Paris en novembre 2024

Perspectives 2025 pour les clauses sociales d'insertion

En 2025, nos efforts porteront notamment sur :

- Des actions de formation sur les marchés publics de prestation intellectuelle à destination de l'écosystème
- L'expérimentation d'une nouvelle offre de mise en relation avec les TIH à destination des entreprises titulaires et des acteurs des marchés publics
- L'élargissement des bénéficiaires des clauses sociales d'insertion concernés par l'activité de mise en relation de Linklusion à d'autres publics que les TIH

B. Le Centre de formation

1. Descriptif de l'activité de formation

Le centre de formation de Linklusion, certifié *Qualiopi* par l'APAVE en octobre 2024, propose des formations sur le handicap, la santé mentale, le travail indépendant et les achats inclusifs.

Ces formations sont à destination des TI, TH et TIH, des entreprises ou autres acteurs de l'écosystème.

Pourquoi se former avec Linklusion ?

Depuis plus de 6 ans, à travers nos différentes activités, nous développons une expertise sur les besoins des Travailleurs Indépendants Handicapés ainsi que sur les questions et les défis auxquels ils sont confrontés tout au long de leur parcours entrepreneurial.

Le centre propose des formations basées sur cette expertise, l'analyse de cas concrets vécus et le partage de bonnes pratiques.

Pour les entreprises, nos formations participent au plan des compétences établies lors des entretiens professionnels. Nous soutenons la montée en compétence des collaborateurs dans les domaines d'expertise du handicap, des achats inclusifs et de la santé mentale. Nous offrons une meilleure compréhension des enjeux en matière d'inclusion et donnons du sens aux obligations d'emploi des travailleurs handicapés.

Aussi, nous nous assurons que nos formations prennent en compte les éventuels besoins spécifiques des apprenants afin de faciliter au mieux leur parcours et leurs apprentissages :

- En présentiel ou en distanciel
- Avec des durées variables et personnalisables
- Avec des outils accessibles adaptés aux différents besoins

- Avec une possibilité de mise en place d'une aide humaine et un soutien administratif pendant le parcours de formation

2. Bilan 2024 pour l'activité de formation

Suite à l'obtention de la certification *Qualiopi* en octobre 2024, nous avons créé plusieurs formations afin de répondre à différents besoins identifiés.

1 / Des formations à destination des TI, TH et TIH :

- CRÉATIH

4 demi-journées (14 heures)

Une formation qui permet de maîtriser les étapes clés pour se lancer dans la vie entrepreneuriale en tant que personne en situation de handicap

- DES BILANS DE COMPÉTENCES

Entre 12 et 24 heures

Un bilan de compétences qui prend en compte la situation de santé ou de handicap du bénéficiaire et son évolutivité

À travers ces bilans, plusieurs enjeux sont abordés, et notamment :

- Comprendre sa personnalité et ses compétences clés
- Améliorer son organisation et le développement de son activité professionnelle
- Trouver l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle en prenant en compte son handicap pour envisager sereinement son futur professionnel

Une importance particulière est accordée à l'étude approfondie des besoins spécifiques et des difficultés rencontrées par les entrepreneurs du fait de leur situation de handicap.

Une analyse des besoins spécifiques de l'entrepreneur est réalisée par le biais d'un questionnaire et d'un entretien d'approfondissement.

2 / Des formations à destination des entreprises à travers 3 thématiques en 5 modules

- LES ACHATS INCLUSIFS

2 modules

- > Module 1 : Développez vos achats inclusifs dans la prestation intellectuelle
- > Module 2 : Collaborer avec un prestataire en situation de handicap et expérience immersive « Dans le Noir »

- LES CLAUSES SOCIALES

1 module

- > Module 3 : Marchés publics et prestations intellectuelles : comment répondre aux clauses d'insertion ?

- LA SANTÉ MENTALE

2 modules

- > Module 4 : Santé mentale et les troubles psychiques
- > Module 5 : PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale

Les Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

La santé mentale, un enjeu majeur chez Linklusion

Depuis sa création, Linklusion place la santé mentale au cœur de ses actions. Parce qu'une partie de nos bénéficiaires vit avec des troubles psychiques, et que tout un chacun peut, au cours de sa vie, être confronté à un problème de santé mentale, il nous semble indispensable que notre équipe soit formée pour **reconnaître les signaux d'alerte et savoir comment réagir avec justesse et bienveillance**.

Pourquoi se former aux Premiers Secours en Santé Mentale ?

Saviez-vous **qu'une personne sur quatre sera touchée par un trouble psychique au cours de sa vie** ? Anxiété, dépression, troubles psychotiques, dépendances... Ces réalités font partie du quotidien de nombreuses personnes, parfois sans qu'elles sachent vers qui se tourner.

La formation PSSM Standard, fondée sur le programme international Mental Health First Aid (MHFA)[®], se base sur la littérature scientifique mondiale pour apporter des outils concrets afin de **mieux comprendre et mieux accompagner les personnes qui développent un problème de santé mentale**.

Le rôle du secouriste n'est pas de diagnostiquer ni de soigner, mais d'identifier la souffrance, de savoir comment réagir et de rediriger vers les bonnes ressources. Le véritable levier du secourisme en santé mentale, c'est l'intervention précoce : plus on agit tôt, plus on a de chances de prévenir l'aggravation d'un trouble.

Ainsi, en seulement 2 jours, les participants :

- Acquièrent des connaissances clés sur la santé mentale et les différents troubles psychiques
- Développent des réflexes bienveillants et un plan d'action clair
- Participent à des exercices pratiques et des mises en situation
- Repartent avec un certificat officiel délivré par PSSM France

Se former aux PSSM, c'est aussi **changer de regard sur la santé mentale, faire reculer la stigmatisation et renforcer notre capacité collective à agir**.

Chez Linklusion, nous sommes convaincus que cette formation est un pilier indispensable pour bâtir des environnements plus sains, inclusifs et attentifs à tout un chacun.

[En savoir plus sur PSSM France](#)

3. Perspectives 2025 pour l'activité de formation

En 2025, notre ambition est de poursuivre le développement stratégique de notre centre de formation afin de proposer des contenus toujours plus pertinents, adaptés aux besoins de l'ensemble de notre écosystème. Nous souhaitons renforcer notre positionnement en tant qu'acteur référent sur les thématiques du handicap, de la santé mentale et des achats inclusifs.

Dans cette dynamique, nous engagerons les démarches nécessaires pour intégrer l'Espace des Organismes de Formation (EDOF), avec pour objectif de rendre certaines de nos formations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF). Cette évolution nous permettra de toucher un public plus large, de favoriser l'accessibilité financière de nos formations, et de mieux répondre aux attentes de nos bénéficiaires.

Par ailleurs, nous intensifierons nos efforts de communication autour de notre offre de formation, notamment la formation **Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)**, un sujet qui nous tient particulièrement à cœur. En valorisant cette thématique essentielle et en multipliant les sessions, nous souhaitons contribuer activement à la sensibilisation et à la montée en compétences des citoyens sur les enjeux de santé mentale.



C. L'activité d'informations et conseils

1. Descriptif de l'activité d'informations et conseil

L'activité Information Conseil propose des contenus accessibles, à destination des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH), des Travailleurs Handicapés (TH) ainsi qu'à l'ensemble de leur écosystème :

- Le parcours TIH Learning, qui aborde de nombreux sujets à la croisée du handicap et de l'entrepreneuriat au travers des formats suivants :
 - > Des ateliers virtuels interactifs
 - > 36 modules pédagogiques, répartis sur deux saisons, composés d'une vidéo, d'une infographie, d'un podcast et d'un quiz, disponibles gratuitement sur www.tih-learning.fr
 - > Des fiches pratiques en accès libre sur www.tih-learning.fr
- Un programme d'ateliers de partages de pratiques pour le compte du réseau B.G.E, en partenariat avec *h'up entrepreneurs* dans le cadre du dispositif BGE "créer sa réussite" (programme d'inclusion par le travail indépendant).
- Des projets innovants tels qu'un Serious Game (jeu professionnel et pédagogique pour comprendre les enjeux et les contraintes du statut, à destinations de TIH (*ou futurs TIH*) et de leur écosystème).

2. Bilan 2024 pour l'activité d'information et conseil

TIH-Learning, saison 2

L'année 2024 pour l'activité d'information et conseil a commencé par la clôture de la saison 2 de TIH-Learning et la cérémonie de remise du Grand Prix TIH-Learning 2024 le 1^{er} février.

Celui-ci, organisé en partenariat avec l'Agefiph, a permis de remettre des prix aux 3 lauréates d'une valeur de 3000€, 2000€ et 1000€.

Les prix attribués dans ce cadre sont destinés au financement de formations afin de permettre aux lauréats de développer et/ou maintenir leurs compétences et être en cohérence avec le programme de formation TIH Learning.

Cette année a également été marquée par la rédaction et la publication de **36 fiches pratiques**.

Ces fiches pratiques s'appuient sur des **cas concrets vécus par des Travailleurs Indépendants Handicapés**.

Elles ont pour objectif de **partager des conseils et bonnes pratiques selon la situation rencontrée** : *Comment Fatima va-t-elle choisir son statut juridique en prenant en compte sa situation ?*

Comment Sofiane a-t-il préparé le rendez-vous avec son médecin, pour bien remplir le volet certificat médical de son dossier RLH ? Comment Emma a-t-elle choisi sa complémentaire santé pour se protéger, elle et son entreprise ? Quelles démarches a effectué Lucie pour trouver son aide humaine ?

Les 36 sujets ont été sélectionnés avec l'aide de l'Agefiph qui a participé à la relecture de l'ensemble des contenus.

[Accédez ici à nos fiches pratiques !](#)

Créer sa réussite, saison 2 (en partenariat avec la B.G.E)

En 2021, un partenariat avait été conclu entre BGE et le RESOTIH (*Linklusion* et *h'up entrepreneurs*) afin d'animer des ateliers auprès de conseillers BGE

Suite au succès de cette première saison, le partenariat a été reconduit pour une nouvelle saison en 2024.

Ainsi, 18 ateliers en distanciel et 2 ateliers en présentiel pour apporter des points de repères et favoriser les échanges et partages entre les conseillers BGE sur des thématiques à la croisée entre handicap et entrepreneuriat. Les ateliers ont été imaginés et créés selon les besoins recensés chez les participants, par l'intermédiaire de comptes-rendus d'ateliers et de questionnaires de satisfaction.

Les contenus les plus sollicités par les conseillers BGE lors de cette nouvelle saison ont été ceux concernant la **santé mentale**, les **troubles psychiques**, et la **compensation du handicap**.

3. Perspectives 2025 pour l'activité d'information et conseil

En 2025, grâce à de nouveaux financements, l'activité information conseil se poursuit avec la production et la diffusion de contenus adaptés aux besoins des TIH et de son écosystème.

La quatrième saison de TIH Learning verra ainsi le jour, avec :

- 20 nouveaux webinaires, s'inspirant des saisons précédentes tout en explorant de nouvelles thématiques, telles que la prévoyance, l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans le milieu professionnel ou encore la santé mentale.
- La mise en place de plusieurs ateliers de consultation et d'expertises juridiques pour les TIH afin de les accompagner dans leurs démarches administratives et l'accès à leurs droits.

Pour clôturer cette saison, un nouveau Grand Prix TIH-Learning sera lancé.

À l'instar du premier, une cérémonie sera organisée pour mettre à l'honneur l'engagement et la fidélité des TIH, en récompensant trois d'entre eux pour leur implication tout au long de cette nouvelle saison de TIH Learning.

En parallèle, nous allons développer une nouvelle ressource innovante sous la forme d'un serious game destiné aux TIH. Ce concept innovant permettra de simuler les différentes étapes et défis auxquels un travailleur indépendant handicapé peut être confronté lors de la création et du développement de son activité.

Concernant le partenariat avec le réseau BGE, compte tenu de la satisfaction des participants et des besoins remontés par les conseillers, il a été décidé de lancer, en 2025, une troisième saison d'ateliers, axée notamment sur les thématiques de la compensation du handicap et de la santé mentale.

Enfin, 2025 verra naître un "Serious Game", ou "Jeu professionnel et pédagogique", qui aura pour objectif de sensibiliser aux enjeux de l'entrepreneuriat pour les personnes handicapées.

D. L'activité d'accompagnement

1. Descriptif de l'activité d'accompagnement

L'activité d'accompagnement est composée de deux programmes :

- Les **Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (E.I.T.I.)**, opérées sous le nom de *T.I.H-Booster* visent à sécuriser le parcours professionnel de porteurs de projet ou d'entrepreneurs en situation de handicap en levant les freins périphériques d'accès à l'emploi ou au développement économique grâce à deux volets d'accompagnement :
 - > L'un social et administratif ;
 - > L'autre professionnel et commercial.

De plus, en région Ile-de-France, deux F.S.E. (Fonds Social Européen) permettent aux équipes de proposer un accompagnement renforcé :

- Un FSE de la Région Ile-de-France qui soutient l'accompagnement entrepreneurial
- Un FSE de la DRIETS Ile-de-France qui soutient l'accompagnement à l'accès aux droits liés au handicap, dont la compensation du handicap

- L'**Offre de Repérage et Remobilisation (O2R)**, opérée sous le nom *Un projet pour se rétablir* vise à remobiliser et accompagner des personnes sans projet professionnel précis, confrontées à des problématiques de santé physique ou mentale, en situation de handicap reconnue ou non. Il s'adresse également à des aidants familiaux sans emploi et sans projet précis.

En 2024, 146 nouveaux bénéficiaires ont rejoint le programme d'accompagnement T.I.H-Booster et, au total, 438 personnes ont été accompagnées.

2. Bilan 2024 pour l'activité d'accompagnement

Les E.I.TI., portées par une équipe de 24 personnes en 2024, s'est déployée dans les 16 territoires et a connu une hausse de 16 %, avec 265 équivalents temps plein réalisés, contre 229 en 2023.

Par ailleurs, nous avons renforcé la dimension collective du programme TIH-Booster.

Des sessions collectives, organisées plus régulièrement à l'échelle locale et nationale, en présentiel comme en distanciel, ont permis de favoriser le partage d'expériences, les échanges entre pairs et l'apprentissage collaboratif.

En parallèle, nous avons développé l'expertise de nos équipes sur les sujets d'accès aux droits liés au handicap, en proposant des cycles de formation internes et en renforçant le maillage avec de nombreux acteurs territoriaux. Désormais, tous nos bénéficiaires se voient systématiquement proposer un entretien dédié aux questions d'accès aux droits et de compensation du handicap. Cet échange permet de faire un point personnalisé sur leur situation, afin de les informer, de les orienter et de les accompagner au mieux dans leurs démarches. En 2024, 135 entretiens ont été menés sur ce sujet, aboutissant à 69 aides à la compensation du handicap acceptées.

Tout au long de l'année 2024, nous avons activement préparé la transition vers la phase 3 de l'expérimentation EITI, qui introduit une nouvelle structuration du parcours d'accompagnement.

Désormais, l'accompagnement d'un TIH s'inscrit dans une durée variable, comprise entre 9 mois et 2 ans, selon des critères définis par le dispositif :

- entreprise immatriculée depuis moins de 3 ans,
- absence de salarié,
- chiffre d'affaires supérieur au montant du RSA au terme du 10e mois d'accompagnement.

Cette nouvelle phase marque une étape clé dans la structuration du modèle de l'EITI, avec des exigences accrues en matière de traçabilité, de reporting et d'impact — des évolutions que nous avons anticipées pour garantir un accompagnement de qualité et conforme aux attendus du dispositif.

Pour accompagner cette transformation, Linklusion a co-fondé le Collectif EITI, aux côtés d'autres structures engagées. Ce collectif a pour objectif de porter une voix commune auprès des pouvoirs publics, d'échanger avec le gouvernement sur les enjeux opérationnels de cette nouvelle phase, et de construire un cadre de mise en œuvre partagé et cohérent à l'échelle nationale.

En ce qui concerne l'Offre Repérage et Remobilisation, Linklusion a remporté l'appel à projet porté par la DRIETS Ile-de-France. Les deux derniers mois de 2024 ont été consacrés au lancement du programme *Un projet pour se rétablir*.

3. Perspectives 2025 pour l'activité d'accompagnement des TIH

En 2025, le programme T.I.H-Booster poursuivra son déploiement dans les 16 territoires où il est déjà implanté, sans extension prévue.

Nos efforts se concentreront sur :

- La mise en œuvre opérationnelle de la phase 3, avec pour priorités l'adaptation de nos pratiques et de notre organisation,
- Le renforcement des synergies avec nos partenaires, afin de favoriser l'orientation de publics dont les besoins correspondent aux modalités d'accompagnement définies dans le cadre de la phase 3,
- La poursuite du développement de notre expertise sur l'accès aux droits liés au handicap afin d'offrir un accompagnement toujours plus juste, individualisé et adapté aux spécificités de notre public.

Le coaching professionnel de Linklusion

En 2024, Linklusion a poursuivi le déploiement de son activité de coaching dans le cadre du programme TIH Booster, destiné à accompagner les Travailleurs Indépendants en situation de Handicap (TIH) vers la réussite de leur projet entrepreneurial.

Environ 70 TIH ont bénéficié d'un accompagnement individuel, centré sur la levée des freins – qu'ils soient psychologiques, organisationnels ou contextuels – entravant le développement de leur activité. Ce coaching personnalisé, intégré au sein du parcours TIH Booster, offre un espace d'écoute, de clarification et de structuration, pour favoriser le passage à l'action et renforcer la confiance en soi.

Le coaching constitue ainsi un levier essentiel dans l'accompagnement global proposé par Linklusion, en contribuant à sécuriser les trajectoires entrepreneuriales et à favoriser une insertion professionnelle durable.

Linklusion propose également des bilans professionnels, qui permettent aux bénéficiaires d'obtenir une analyse de leur situation professionnelle, des conseils pour l'avenir (sur le modèle du bilan de compétences) et des analyses spécifiques liées à leur situation de handicap ou de santé et à son évolutivité.

Les résultats observés en 2024 témoignent de l'efficacité de ce dispositif : une forte satisfaction exprimée par les bénéficiaires, des blocages levés, et une progression tangible dans la mise en œuvre de leur activité.

L'O2R (Offre Repérage et Remobilisation) se développera en Ile-de-France en 2025 avec pour objectif l'accompagnement de 50 bénéficiaires.

E. L'activité de R&D sociale

1. Descriptif de l'activité de R&D sociale

Dans le cadre du développement des différentes activités de Linklusion, les équipes se sont confrontées à un manque de littérature scientifique sur les enjeux d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et notamment sur celles qui ont le statut d'indépendant.

N'ayant accès qu'à des réponses partielles dans la littérature actuelle, Linklusion a décidé, en 2021, de lancer un projet de recherche pour :

- Son équipe qui vit ce besoin de réponses et d'éclairage au quotidien ;
- Ses financeurs, qu'ils soient privés ou publics ;
- Contribuer à la recherche sur l'insertion professionnelle des Personnes en Situation de Handicap.

Afin d'accélérer, sur cette activité, Linklusion a obtenu le statut de Jeune Entreprise Innovante en décembre 2022 et a recruté un jeune chercheur, Narcis HERACLIDE, en novembre 2023.

Une stratégie de recherche a été développée, dans une démarche de Recherche et Développement Social. Elle est construite autour de trois axes principaux qui ont pour objectif d'étendre nos connaissances sur les enjeux d'insertion, d'inclusion et de participation des populations minorisées, et plus spécifiquement des personnes en situation de handicap exerçant ou souhaitant exercer une activité d'indépendant :

- Axe 1 - L'expertise terrain au service des politiques publiques autour des TIH ;
- Axe 2 - Les enjeux sociaux et la vie personnelle des TIH ;
- Axe 3 - Les enjeux économiques et la relation des TIH avec leurs parties prenantes.

Ces trois axes de recherche se déclinent sous différents types de travaux, mêlant théorie, opérationnel et diffusion des savoirs :

Des travaux de recherche fondamentale ou appliquée menés par notre chercheur (ex : un projet de recherche sur la pertinence des indicateurs de sortie comme mesure d'impact de l'accompagnement des EITI...) ;

Des projets de développement expérimental afin de répondre à des questionnements opérationnels des équipes de Linklusion (ex : un projet sur les leviers et les freins d'accès aux droits sociaux des TIH...) ;

Des communications sur l'actualité scientifique via des articles de vulgarisation scientifique et des événements (webinaires, conférences...).



2. Bilan 2024 pour l'activité de R&D sociale

Nous avons publié en septembre 2024 l'étude **AVENIR TIH** co-réalisée avec *l'Agefice & Ethik Connection*, en partenariat avec *Comète France*.

Après 18 mois de travail, nous avons dressé un panorama des dispositifs d'accompagnement des entrepreneurs qui font face à l'irruption du handicap. Un événement de restitution de l'étude a été organisé le 17 octobre 2024 à l'Institut National des Jeunes Aveugles à Paris.

Nous avons également lancé deux projets de développement expérimental :

- Le premier, mené en collaboration avec le pôle accompagnement social de TIH Booster, consiste en une étude expérimentale sur les leviers et les freins d'accès aux droits sociaux des TIH, avec une phase de test mobilisant 7 chargés et responsables d'accompagnement.
- Le deuxième projet, mené en collaboration avec l'équipe de la plateforme Linklusion.fr, consiste en une étude expérimentale sur l'influence des aménagements des situations de handicap dans les mises en relation entre les TIH et leurs clients. Dans le cadre de ce projet, deux questionnaires à destination des TIH et des clients ont été conçus.

Un projet de recherche fondamental a également été amorcé sur la pertinence des motifs de sortie pour mesurer l'impact de l'accompagnement de TIH Booster, comme le requiert l'administration française pour les structures d'insertion par l'activité économique, dont les EITI. La collecte et l'analyse des données ont été réalisées, avec 9 cas de TIH Boostés illustrant nos résultats.

Par ailleurs, 8 articles de vulgarisation scientifique ont été rédigés et publiés sur le blog de Linklusion.

Enfin, nous avons organisé le 16 septembre 2024 un webinar sur l'implémentation d'activités de Recherche & Développement dans le secteur de l'ESS afin de booster les perspectives d'innovation sociale.

L'ensemble de nos actions de R&D sociale sont à retrouver dans la [Revue des Futurs Inclusifs](#).

3. Perspectives 2025 pour l'activité de R&D sociale

Concernant nos deux projets de développement expérimental déjà lancés :

- En 2025, nous allons étendre notre processus de collecte de données sur les leviers et les freins d'accès aux droits sociaux des TIH à tous les chargés et responsables d'accompagnement. Pour ce

faire, nous allons affiner le questionnaire en créant des catégories générales grâce aux réponses déjà collectées par notre équipe de testeurs. L'objectif final sera de créer un outil automatisant les réponses de tous les TIH lors de leur accompagnement social.

- Au niveau de la plateforme de mise en relation linklusion.fr, nous allons lancer une collecte de données auprès des TIH et de leurs clients. Les informations collectées nous permettront d'évaluer l'impact des aménagements des situations de handicap sur les relations entre les TIH et leurs clients.

Par ailleurs, nous publierons nos principaux résultats concernant notre projet de recherche portant sur la pertinence des motifs de sortie pour mesurer l'impact de l'accompagnement de TIH Booster. Cette publication s'accompagnera de recommandations pour ajuster les politiques publiques cadrant l'expérimentation EITI.

Nous poursuivrons nos efforts de partage des connaissances, en continuant la publication mensuelle d'articles de vulgarisation scientifique sur notre blog et l'organisation de webinaires à destination de notre écosystème sur l'impact de la R&D dans l'ESS.

Enfin, nous lancerons le labo des futurs inclusifs, un atelier prospectif avec l'ensemble des équipes de Linklusion afin d'imaginer les politiques publiques de demain à destination des TIH.

F. L'activité de compensation du handicap

1. Descriptif de l'activité de compensation du handicap

Le centre de compensation de Linklusion a pour mission de faciliter l'accès au droit à la compensation par aide humaine pour les travailleurs en situation de handicap (indépendants et salariés).

Ce droit permet de diminuer les inégalités sur le marché du travail pour les travailleurs en situation de handicap en favorisant leur autonomie professionnelle.

Cette facilitation de l'accès au droit peut s'opérer sur les quatre étapes de la chaîne de valeur de la compensation du handicap par aide humaine :

- Définition du besoin
- Appui dans la rédaction du dossier de demande de soutien
- Recherche de l'aide humaine adéquate
- Mise en place et suivi des prestations (cadrage, facturation...)

Fin 2024, le Centre de Compensation de Linklusion est en capacité d'opérer les étapes 3 et 4 : la recherche d'aide humaine, la mise en place et le suivi de la prestation. Les étapes 1 et 2 n'étant à ce jour pas monétisables, elles sont opérées uniquement pour nos bénéficiaires dans le cadre de nos programmes d'accompagnement.

Le centre de compensation propose un service clé en main pour les entreprises et les T.I.H. dans l'obtention des aides à la compensation du handicap auprès de l'AGEFIPH. Nous les accompagnons pour identifier une ou plusieurs aides humaines professionnelles qui répondent

aux besoins spécifiques tout en mobilisant les acteurs nécessaires afin de faciliter l'accès au droit et la mise en place de la compensation par aide humaine.

2. Bilan 2024 pour l'activité de compensation du handicap

En 2024, grâce au soutien de la Fondation Valentin Haüy, le Centre de Compensation de Linklusion a continué de se structurer aux travers de différentes actions :

- Finalisation de l'identification du besoin au travers de la rédaction d'une synthèse de l'expérience de compensation par aide humaine de Linklusion, de la réalisation d'interviews de personnes concernées et de personas
- Réalisation et administration d'un questionnaire d'identification du besoin auprès des conseillers du maintien dans l'emploi de Cap Emploi, facilité par un partenariat avec *Cheops*
- Définition de parcours types

Ainsi, depuis le début de la création du centre, le Centre de Compensation de Linklusion a opéré 500 heures d'aide humaine, ce qui témoigne de notre engagement à soutenir les travailleurs handicapés dans leur parcours professionnel. Ce bilan met en lumière les efforts constants de notre équipe pour fournir un soutien concret et adapté à chaque individu.

Les retours des utilisateurs ont été très encourageants, soulignant l'impact positif de notre action sur leur qualité de vie au travail. De plus, ces heures d'aide humaine ont été réalisées grâce à la collaboration avec des professionnels capables de répondre aux exigences variées des travailleurs handicapés.

3. Perspectives 2025 pour l'activité de compensation du handicap

Pour 2025, le projet vise à développer un outil digital en partenariat avec la Fondation Valentin Haüy. Ce partenariat aura pour but de renforcer notre capacité à répondre aux besoins des travailleurs handicapés en facilitant la qualification des besoins spécifiques et la demande de financement, notamment auprès de l'Agefiph.

L'ambition est de construire un outil d'intelligence artificielle génératif, conçue pour centraliser les informations relatives aux besoins des travailleurs handicapés. Cet outil sera développé en collaboration avec des experts du domaine et des utilisateurs finaux afin d'assurer qu'il réponde efficacement à leurs attentes.

La suite de l'activité du centre pourrait s'articuler autour de la création d'une plateforme, accessible en ligne et permettant aux utilisateurs de soumettre leurs demandes de manière simple et efficace.

Cette plateforme inclurait une fonctionnalité de recherche de prestataires qualifiés en compensation par aide humaine, ce qui faciliterait grandement la mise en relation entre les bénéficiaires et les professionnels capables de les accompagner.

Un formulaire de recueil des besoins de compensation sera également disponible sur notre site internet linklusion.fr, permettant ainsi une collecte de données précises sur les besoins des travailleurs handicapés.

Partie 3 - L'impact de Linklusion

En 2024, Linklusion a renforcé sa stratégie de mesure d'impact social afin de mieux évaluer, valoriser et améliorer les effets de ses actions sur sa partie prenante principale : les Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH). Cette démarche vise à aligner l'ensemble de nos activités – accompagnement, formation, information & conseil, mise en relation, recherche et compensation – autour d'un cadre méthodologique commun.

Issue d'un premier travail exploratoire mené avec les deux programmes d'Antropia ESSEC (Scale up & Size up), cette stratégie a été formalisée dans un document structurant notre approche autour d'un **cadre d'analyse causal**. Celui-ci nous permet d'évaluer concrètement comment nos actions produisent des effets mesurables sur les parcours professionnels, l'accès aux droits, la montée en compétences ou encore la santé mentale et la lutte contre l'isolement des TIH.

Une **matrice d'impact** a été élaborée pour nos principales activités. Elle met en lumière les effets de notre accompagnement. Nous pouvons retrouver les effets / impacts pressentis et recherchés ci-dessous.

Notre ambition est double : pérenniser cette démarche d'évaluation continue, mais aussi en faire un levier de co-construction avec nos partenaires publics et privés. En interne, cette stratégie guide l'amélioration continue de nos programmes et de nos expérimentations en faveur de la communauté des TIH.

Matrice des impacts pressentis et recherchés par activité (version accessible plus bas) :

	Impact 1 - Revenus et financement	Impact 2 - Réseau et MER	Impact 3 - Savoir-faire/ Savoir-être	Impact 4 - Sécurisation des parcours pro.	Impact 5 - Connaissance des droits liés au statut de TIH*	Impact 6 - Accès effectif aux droits liés au statut de TIH*	Impact 7 - Santé mentale et isolement
Activité Accompagnement	++	++	++	+++	++	+++	+
Activité Mise en relation	+++	+++	+	++	++	=	+
Activités Formation et Information-conseil	=	+	+++	++	+++	++	+
Activité Compensation	++	+	++	+++	=	+++	++
Activité Recherche	La mesure d'impact de l'activité Recherche est en cours de cadrage						

*Les droits liés au statut de TIH incluent les droits liés au statut de TI (financement, accompagnement, etc.) et les droits liés au statut de TH (compensation, aides sociales, autres droits)

Légende

+++	Impact fort
++	Impact soutenu/significatif
+	Impact modéré
=	Impact faible ou difficilement mesurable

Version accessible de la matrice d'impacts pressentis et recherchés pour les TIH

Impact 1 – Revenus et financement

- Accompagnement : impact soutenu (++)
- Mise en relation : impact fort (+++)
- Formation et Information-conseil : impact faible ou difficilement mesurable (=)
- Compensation : impact soutenu (++)

Impact 2 – Réseau et Marché économique régional (MER)

- Accompagnement : impact soutenu (++)
- Mise en relation : impact fort (+++)
- Formation et Information-conseil : impact modéré (+)
- Compensation : impact modéré (+)

Impact 3 – Savoir-faire / Savoir-être

- Accompagnement : impact soutenu (++)
- Mise en relation : impact modéré (+)
- Formation et Information-conseil : impact fort (+++)
- Compensation : impact soutenu (++)

Impact 4 – Sécurisation des parcours professionnels

- Accompagnement : impact fort (+++)
- Mise en relation : impact soutenu (++)
- Formation et Information-conseil : impact soutenu (++)
- Compensation : impact fort (+++)

Impact 5 – Connaissance des droits liés au statut de TIH*

- Accompagnement : impact soutenu (++)
- Mise en relation : impact soutenu (++)
- Formation et Information-conseil : impact fort (+++)
- Compensation : impact faible ou difficilement mesurable (=)

Impact 6 – Accès effectif aux droits liés au statut de TIH*

- Accompagnement : impact fort (+++)
- Mise en relation : impact faible ou difficilement mesurable (=)
- Formation et Information-conseil : impact soutenu (++)
- Compensation : impact fort (+++)

Impact 7 – Santé mentale et isolement

- Accompagnement : impact modéré (+)
- Mise en relation : impact modéré (+)
- Formation et Information-conseil : impact modéré (+)
- Compensation : impact soutenu (++)

Prochaines étapes :

Notre premier grand chantier de mesure d'impact pérenne concernera nos programmes d'accompagnement issus des EITI.

En ce qui concerne la méthodologie de mesure, la collecte de données quantitatives se fera à travers plusieurs étapes clés : pendant le programme, à la sortie, puis 12 et 24 mois après. Cette approche permettra d'analyser la progression des impacts dans le temps et de mieux en attribuer les causes aux actions de Linklusion. Des entretiens qualitatifs viendront également enrichir cette analyse.

À terme, la méthodologie pourra être répliquée sur d'autres activités de Linklusion et complétée par des approches comme le SROI (Social Return on Investment), une méthode d'évaluation qui vise à quantifier la valeur sociale créée en comparant les bénéfices générés aux ressources mobilisées.

Enfin, cette démarche s'inscrit dans une volonté de contribution à la **recherche académique** : Linklusion a recruté un chercheur dédié à l'étude de la communauté TIH et à l'analyse des effets de nos programmes dans le champ de l'insertion par le travail indépendant.

1. Évolution de l'activité globale de Linklusion (2023 à 2024)

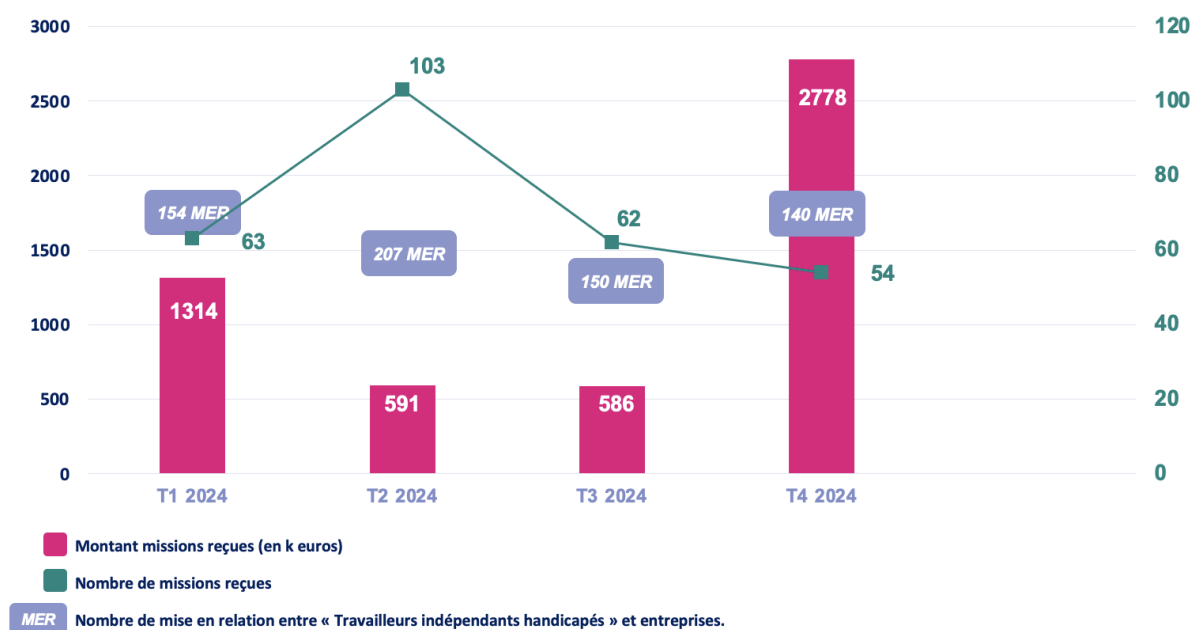


Entre 2023 et 2024, le chiffre d'affaires hors taxes généré par les T.I.H. via la plateforme Linklusion est passé de 356 000 euros à 450 000 euros (+26 %).

Dans le même temps, le nombre de TIH inscrits sur la plateforme a augmenté d'environ 950 à 1 200.

Dans l'ensemble, notre impact s'améliore donc, et notamment grâce à un meilleur ciblage des offres et des métiers. Cela se traduit notamment par une baisse du nombre de missions réceptionnées, passant de 332 en 2023 à 282 en 2024 (**-15 %**), et par une baisse du nombre de mises en relation de, 789 à 658 (**-17 %**).

2. Évolution des missions réceptionnées en 2024 (T1 à T4)



En 2024, un total de 282 missions a été réceptionné sur l'ensemble de l'année, pour un montant cumulé de 5 269 000 euros, réparti sur 658 mises en relation. Le volume financier par trimestre a évolué comme suit : 1 314 000 euros en T1, 591 000 euros en T2 (**-55 % par rapport à T1**), 586 000 euros en T3 (**-0,8 % par rapport à T2**) et 2 778 000 euros en T4 (**+374 % par rapport à T3**). Le nombre de missions, lui, est passé de 63 en T1 à 103 en T2 (**+63 %**), puis à 62 en T3 (**-40 %**) et 54 en T4 (**-13 %**).

Le nombre de mises en relation (MER) a atteint 154 en T1, 207 en T2 (**+34 %**), 150 en T3 (**-28 %**) et 140 en T4 (**-7 %**). Le quatrième trimestre concentre **53 %** du montant annuel, alors que le nombre de missions et de mises en relation y est inférieur à celui des trimestres précédents. La répartition trimestrielle montre un écart croissant entre le volume financier des missions et leur nombre à partir de T4.

Partie 4 - Nos partenaires



Cofinancé par
l'Union européenne



PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Partie 5 – Conclusion et perspectives générales 2025

En 2025, Linklusion lance et accélère plusieurs projets qui étaient en préparation, et que l'on peut regrouper en 3 axes: les services marchands, l'innovation sociale, et la R&D et l'impact social.

Sur le front des services marchands, le centre de formation s'appuiera sur des modèles économiques éprouvés tandis que le centre de compensation du handicap en inventera de nouveaux. Et notre activité de mise en relation devrait également connaître au moins un développement que nous évoquerons dans le rapport de l'année prochaine !

Dans l'innovation sociale, nos agents d'Intelligence Artificielle inclusive nous permettront de gagner en efficacité, en rapidité, en fiabilité (et probablement en efficience) dans plusieurs domaines, et notamment dans l'accompagnement social et la compensation du handicap. Notre Serious Game (jeu professionnel pédagogique pour les TIH) permettra de mieux faire connaître les enjeux des TIH, en s'adressant non seulement à des personnes en situation de handicap qui envisagent le travail indépendant, mais aussi à l'écosystème de l'accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emplois, et des travailleurs handicapés. Enfin, le projet O2R du ministère du travail nous lance dans l'accompagnement de publics qui venaient déjà vers nous, mais que nous n'avions pas vraiment les moyens d'accompagner !

Dans le champ de la R&D sociale, nous développons de nouveaux axes de mesure d'impact social et de recherche, nous publions le premier numéro de la Revue des Futurs Inclusifs (téléchargeable gratuitement, et que nous imaginons annuelle), et nous travaillons sur des partenariats qui pourraient se concrétiser dès 2026.

Pour chacun de ces projets, nos équipes grandissent, et nos besoins de partenaires aussi (à bon entendeur)!

Et puis 2025 est aussi une année charnière pour les politiques publiques d'insertion par le travail indépendant. Nous sommes concernés principalement parce que nos EITI sont soumises à un cahier des charges qui en clarifie partiellement le contour, mais aussi dans le travail sur d'autres dispositifs avec nos partenaires.

En 2025, le développement de nouveaux projets, en plus de toutes nos activités existantes, stimule encore notre enthousiasme et notre énergie. Face à cette intensité et à ces défis, la rigueur et l'engagement prennent vite le dessus, car il y a encore tant à faire pour les causes que nous défendons !

Olivier Arnaud-Blanchard